



Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Catherine GANDIN (Adjointe)
- Joël SEON (Adjoint)
- Cyril VILLARD (Adjoint)
- Paul BONNIER
- Xavier GRANJON
- Lucia POINT
- Thierry VACHON
- Murielle BEYNEL
- Laurent CHIPIER
- Jean-Pierre POULAT
- Gilles THELISSON

Excusé :

- Damien GIANDOLINI

Absente :

- Sandra PADEL

➤ DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE POUR LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Le Président de la CCMDL a notifié la délibération du conseil communautaire du 22 juin 2021 approuvant à l'unanimité la composition de la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT). Cette commission a pour rôle d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique (FPU) et des transferts de compétences. En effet, ayant fait le choix de ce régime fiscal, la CCMDL prélève elle-même la fiscalité professionnelle et les communes membres reçoivent une attribution de compensation, positive ou négative, versée annuellement. La commission est chargée de veiller à l'équilibre dans le temps entre les communes. Patrice CARTERON (titulaire) et Laurent CHIPIER (suppléant) sont désignés pour représenter la commune dans cette commission.

➤ POINT SUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Le 1^{er} juillet 2021, Stéphane MEYGRET a été recruté sur un emploi de fonctionnaire d'agent technique territorial. Il sera stagiaire de la fonction publique pendant un an et pourra ensuite être titularisé.

Des réunions se sont tenues entre la mairie et les personnels communaux de l'école les 14 et 21 juin 2021 pour faire le point sur l'année écoulée et mettre en place une nouvelle organisation de travail pour la prochaine rentrée.

Le dernier conseil d'école du 22 juin a été l'occasion d'échanger sur les événements survenus pendant la crise sanitaire, de faire le bilan des sorties scolaires et de constater les effectifs attendus pour la rentrée 2021-2022. Le Maire a tenu à remercier le personnel, les enseignants, les bénévoles et les membres de la commission pour les efforts fournis et le travail supplémentaire lié à la crise sanitaire.

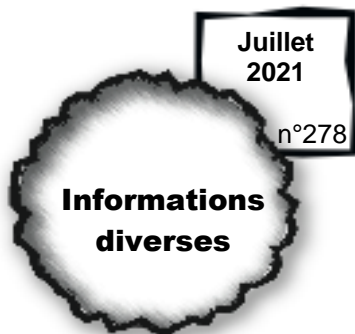
➤ QUESTIONS DIVERSES

Projet terrain de tennis : Une réunion d'informations pour les riverains aura lieu le vendredi 9 juillet 2021 à 18h30.

Remerciements : La municipalité souhaite remercier Mmes Lauriane FULCHIRON et Sandra GUYOT (présidentes de Familles Rurales), Mme Corinne MONTCHOVET, institutrice depuis de nombreuses années dans la commune et qui, à cause de la fermeture d'une classe, va poursuivre sa vie professionnelle dans une autre école ainsi que M. Julien LABOURÉ et Mme Marine LOPES dont les contrats de travail se terminent. Une petite cérémonie est organisée le 15 juillet 2021 en mairie pour ces personnes.

Participation Epi : Au vu de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et de son impact sur la saison sportive et culturelle de l'association, le conseil municipal décide de fixer la redevance de la saison 2020-2021 pour l'Epi, à 2 000 €, comme l'an dernier, au lieu de 3 000 € les années précédentes.

Voirie : Les réfections de voirie vont avoir lieu sur le chemin de la Pélissière et sur le chemin de croix rouge en principe courant septembre.



Suivez l'actualité de Grammond sur :

- ❖ Facebook : www.facebook.com/Grammond42.Commune
- ❖ Internet : <https://www.grammond.fr/>

✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **août 2005**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur **carte d'identité et du livret de famille des parents**, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. L'attestation de recensement, remise par la Mairie, est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les jeunes recensés doivent s'inscrire, par la suite, dans l'espace jeune du site majdc.fr.

✓ **Fermeture de l'agence postale et du secrétariat de mairie :**

- ❖ Le secrétariat de mairie sera fermé du **9 au 27 août 2021** inclus.
- ❖ L'agence postale sera fermée du **19 Juillet 2021 au 7 août 2021** inclus. Les objets et/ou courriers seront à récupérer au bureau de poste de Chazelles-sur-Lyon.

✓ **Qualité eau commune :**

L'Agence Régionale de la Santé (ARS) établit chaque année un bilan de la qualité sanitaire de l'eau distribué par le réseau. Ces données sont consultables à l'adresse suivante : https://carto.atlasante.fr/1/ars_metropole_udi_infofactures.map

✓ **Banquet des classes en 1 :**

« Nous avons distribué les invitations pour le banquet des classes en 1 qui aura lieu le 11 septembre. Si vous n'avez pas reçu votre invitation, nous vous prions de nous excuser. Vous pouvez contacter Audrey Gardon au 06 17 77 15 97 avant le 20 août et vous serez conviés. »

Les 20 ans

✓ **Demi-décades classe en 6 :**

« Les invitations pour les demi-décades qui auront lieu le samedi 25 septembre à la Salle d'œuvre ont été distribuées. Il est possible qu'il y ait eu des oublis. Dans ce cas, n'hésitez pas à vous manifester pour vous y inscrire en nous appelant au 06 87 96 74 08. Nous serons ravis de vous compter parmi nous. »

Les 25 ans

✓ **Artisans- Commerçants et Bulletin communal :**

Vous êtes artisans ou commerçants sur la commune et vous souhaitez apparaître dans le bulletin communal. N'hésitez pas à nous le faire savoir en nous envoyant un mail à mairie@grammond.fr ou en contactant le 04 77 20 87 38 avant le **6 septembre 2021**.

